

# BUDGET 2022

DOCUMENT EXPLICATIF

S



VAL-DES-  
URCES

*Pour y vivre pleinement*

# DOCUMENT EXPLICATIF BUDGET 2022

Mesdames, Messieurs,

Nous vous déposons ce soir le fruit du travail du Conseil municipal depuis plusieurs semaines pour la préparation des prévisions budgétaires pour l'année 2022. Ce document explicatif vous est présenté conformément à la Loi sur la Fiscalité municipale.

## ÉVOLUTION DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE EN 2022

L'année 2022 est la deuxième année du rôle triennal d'évaluation. Les valeurs imposables pour l'année 2022 ont connu une hausse de 0.97 % par rapport à 2021. Ainsi, la richesse foncière imposable est passée de **389 219 800 \$** en 2021 à **393 241 100 \$** en 2022, une hausse de **4 537 100 \$**.

La valeur moyenne d'une résidence unifamiliale à Val-des-Source est de **123 000 \$** en 2022.

## LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Le budget propose des dépenses et des revenus équilibrés de **12 757 220 \$** soit **1 381 100 \$** de plus que l'an dernier.

Fidèles à notre habitude, nous avons regardé l'ensemble des postes budgétaires et réévalué leur pertinence. Au cours de l'année 2022, nous espérons pouvoir économiser des sommes importantes à l'égard des produits chimiques à nos usines de traitement des eaux en modifiant certains équipements. Nous souhaitons également revoir notre adhésion à notre regroupement d'assurance afin de réduire nos coûts qui ont connu de très fortes hausses en 2021.

Les principales hausses sont :

- |   |                          |
|---|--------------------------|
| • Assurance responsabilité civile et cautionnement      | + 193 000 \$ (+ 73.00 %) |
| • Enfouissement des déchets                             | +64 400 \$ (+ 32.74 %)   |
| • Hausse des carburants                                 | +22 200 \$ (+14.34 %)    |
| • Hausse produits chimiques pour le traitement des eaux | +19 600 \$ (+10.25 %)    |
| • Quote-part Régie des Hameaux                          | +68 312 \$ (+13.48%)     |

- Quotes-parts MRC +17 793 \$ (+3.10%)
- SQ +16 050 \$ (+2.87 %)

Le budget 2022 prévoit plusieurs projets.

Les projets en 2022 :

- Réfection des rues Breault et St-Roch.
- Surfaçage des rues Genest et Laurier et certains tronçons du secteur Trois-lacs.
- Relocalisation du parc des Explorateur (Beausite).
- Aménagement de la salle d'audience de la cour municipale pour se conformer aux nouvelles règles.
- Préparation des développements dans le secteur Simoneau et des Ruisseaux afin d'offrir de nouveaux espaces de développement résidentiels.
- Acquisition de véhicules pour les Travaux publics (camion nacelle, camion-benne).

Afin de limiter les hausses des comptes de taxes pour les citoyens de Val-des-Sources, le budget prévoit encore cette année une affectation du surplus accumulé. Ainsi en 2022 l'affectation est de **75 910 \$** alors qu'en 2021 l'affectation était de **254 080 \$**.

Les revenus liés à la taxe foncière et aux tarifs totalisent **7 656 880 \$** ce qui représente **60 %** des revenus alors que pour l'année 2021, ces revenus représentaient **65 %**. Le reste vient de différentes sources entre autres par des revenus autonomes via des ententes avec des municipalités voisines ou des services offerts à des citoyens ou organisations et la péréquation pour un montant de 1 754 780 \$ soit 49 480 \$ de plus qu'en 2021.

Le tableau des prévisions budgétaires présente les revenus et les dépenses prévues en 2022.

## REVENUS

	2021	2022
<b>Taxes sur la valeur foncière</b>		
Générale	5 061 400 \$	5 229 750 \$
Renouvellement d'infrastructures	214 500 \$	221 880 \$
Eau potable	-	-
Eaux usées	-	-
<b>Sous-total : Revenus sur valeur foncière</b>	<b>5 275 900 \$</b>	<b>5 451 630 \$</b>
<b>Taxes sur autre base (tarification)</b>		
Tarification de base	38 970 \$	52 180 \$
Service d'eau	498 250 \$	502 820 \$
Taxe d'eau (piscines)	-	-
Service d'égout	406 300 \$	408 960 \$
Matières résiduelles	727 210 \$	819 660 \$
Service de police - SQ	322 680 \$	337 890 \$
Mise en valeur et restauration lac Trois-Lacs	48 460 \$	48 240 \$
Centre d'urgence 9-1-1	35 000 \$	35 000 \$
Autres	500 \$	500 \$
<b>Sous-total : Revenus taxes sur autre base</b>	<b>2 077 370 \$</b>	<b>2 205 250 \$</b>
<b>Paiement tenant lieu de taxes</b>	<b>425 450 \$</b>	<b>500 630 \$</b>
<b>Autres revenus de sources locales</b>	<b>1 503 280 \$</b>	<b>2 164 900 \$</b>
<b>Transferts</b>	<b>2 094 120 \$</b>	<b>2 434 810 \$</b>
<b>TOTAL DES REVENUS :</b>	<b>11 376 120 \$</b>	<b>12 727 220 \$</b>

## DÉPENSES

	2021	2022
<b>Fonctionnement</b>		
Administration générale	1 690 440 \$	1 752 480 \$
Sécurité publique	1 185 040 \$	1 211 700 \$
Transport	2 261 420 \$	2 419 790 \$
Hygiène du milieu	2 486 060 \$	2 833 140 \$
Santé et bien-être	124 800 \$	129 300 \$
Aménagement, urbanisme et développement	658 110 \$	716 860 \$
Loisirs & Culture	1 565 210 \$	1 608 780 \$
Frais de financement	441 160 \$	418 460 \$
<b>Sous-total : Dépenses de fonctionnement</b>	<b>10 412 240 \$</b>	<b>11 090 510 \$</b>
<b>Financement</b>		
Remboursement de la dette à terme	878 910 \$	787 960 \$
<b>Affectation</b>		
Activités d'investissement	124 550 \$	905 160 \$
Fonds réservés – création de la réserve	214 500 \$	224 500 \$
Surplus accumulé - affecté	(254 080) \$	(75 910) \$
Fonds d'infrastructures – affecté	-	(175 000) \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES :</b>	<b>11 376 120 \$</b>	<b>12 757 220 \$</b>

## TAUX DE TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE POUR L'ANNÉE 2022

Les membres du Conseil ont maintenu l'orientation des dernières années de garder **les comptes de taxes** le plus bas possible et concurrentiels par rapport aux municipalités comparables de même taille qui offrent le même type de services. Le budget prévoit une hausse des taux de taxation résidentiels, mais une baisse des taux commerciaux et industriels afin de compenser pour les hausses de tarifs liés aux services supplémentaires et des collectes.

### Les taux de taxation par 100 \$ d'évaluation pour l'année 2022

	<u>2021</u>	<u>2022</u>	
<b>Immeubles résidentiels</b>			
Taxe générale	1.1447	1.1699	
Taxe Fonds d'infrastructure	0.0508	0.0519	
	<u>1.1955</u>	<u>1.2218</u>	+2.2%
<b>Immeubles résidentiels 6 logements et plus</b>			
Taxe générale	1.3242	1.3533	
Taxe Fonds d'infrastructure	0.0521	0.0532	
	<u>1.3763</u>	<u>1.4065</u>	+2.2%
<b>Immeubles commerciaux</b>			
Taxe générale	2.2845	2.2160	
Taxe Fonds d'infrastructure	0.0873	0.0847	
	<u>2.3718</u>	<u>2.3007</u>	-3.0%
<b>Immeubles industriels</b>			
Taxe générale	2.2845	2.2160	
Taxe Fonds d'infrastructure	0.0873	0.0847	
	<u>2.3718</u>	<u>2.3007</u>	-3.0%
<b>Immeubles agricoles</b>			
Taxe générale	1.1447	1.1699	
Taxe Fonds d'infrastructure	0.0508	0.0519	
	<u>1.1955</u>	<u>1.2218</u>	+2.2%
<b>Terrains vacants desservis</b>			
Taxe générale	1.1447	1.1699	
Taxe Fonds d'infrastructure	0.0508	0.0519	
	<u>1.1955</u>	<u>1.2218</u>	+2.2%
<b>Terrains forestiers</b>			
Taxe générale	1.1447	1.1699	
Taxe Fonds d'infrastructure	0.0508	0.0519	
	<u>1.1955</u>	<u>1.2218</u>	+2.2%

La hausse moyenne des comptes de taxes pour une résidence unifamiliale est de 3.06 %.

## Variation du compte de taxes et variation des valeurs par catégorie d'immeuble

	<b>Hausse Moyenne \$</b>	<b>Hausse Moyenne %</b>
Résidences unifamiliales	63 \$	3.06 %
Résidences 2 logements	70 \$	3.14 %
Résidences 3 logements	76 \$	3.00 %
Résidences 4 logements	114 \$	2.83 %
Résidences 5 logements	120 \$	3.09 %

### **RESTAURATION DU LAC TROIS-LACS**

La tarification pour les immeubles du secteur Trois-Lacs, qui sert à financer les travaux de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs (RIRPTL) est maintenue. La contribution de la Ville de Val-des-Sources à la RIRPTL qui est de l'ordre de 96 000 \$ par année est la même depuis 2006. Il s'agit de plus de **1,6 M\$** d'investis dans la protection du lac Trois-Lacs au fil des ans.

Les tarifs pour l'année 2022 sont les suivants :

<b>Catégorie</b>		<b>Tarifs</b>
Riverain	Immeuble ou terrain vacant ayant un accès direct au lac	150 \$
Secteur	Immeuble, sans accès direct au lac, faisant partie de l'ancien territoire de la Municipalité de Trois-Lacs	90 \$
Terrain vacant	terrain vacant bâtissable, faisant partie de l'ancien territoire de la Municipalité de Trois-Lacs	35 \$
Emplacement de camping		15 \$

Mentionnons que dans le cadre de ce plan de restauration, la Ville de Val-des-Sources a intégré au budget des montants à titre « d'espace bleu », de même que pour la protection de la prise d'eau potable pour la Ville de Val-des-Sources.

## **TARIFICATION POUR LES SERVICES D'ACQUEDUC ET D'ÉGOUTS**

Les tarifs pour les coûts des services d'aqueduc et égouts sont les suivants :

<b>CATÉGORIES</b>	<b>EAU</b>	<b>ÉGOUTS</b>
1. Immeubles résidentiels	135 \$	100 \$
Résidence personnes âgées - <b>par logement</b>	135 \$	75 \$
Maison de retraite – <b>par chambre</b>	65 \$	75 \$
2. Logements multiples (2 log. et plus)	95 \$	55 \$
3. Immeubles commerciaux	160 \$	160 \$
Bar et restaurant	315 \$	300 \$
4. Immeubles industriels – LÉGER	525 \$	500 \$
Immeubles industriels – LOURD	2 100 \$	2 000 \$
5. Immeubles agricoles	135 \$	100 \$
6. Terrains vacants (moins de 2 000 \$)	0 \$	0 \$
6. Terrains vacants (2 000 \$ et plus)	135 \$	100 \$
7. Piscine	40 \$	0 \$
8. Terrains de camping (par terrain)	0 \$	75 \$

## **TARIFICATION POUR LES SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

Les tarifs pour le financement d'une partie du coût de la Sûreté du Québec sont majorés et sont les suivants :

Immeubles résidentiels	105 \$
Logements multiples (6 logements et plus)	185 \$
Immeubles commerciaux	390 \$
Immeubles industriels	390 \$
Immeubles agricoles	105 \$
Terrains vacants	0 \$

## TARIFS POUR MATIÈRES RÉSIDUELLES 2022

### ▪ **Tarification pour la catégorie résidentielle**

La tarification 2022 est présentée au tableau suivant :

CATÉGORIES	ORDURES, RÉCUPÉRATION N	ORDURES ET RÉCUPÉRATION
1 logement	210 \$	261 \$
2 logements	315 \$	366 \$
3 logements	420 \$	471 \$
4 logements	525 \$	576 \$
5 logements	630 \$	681 \$
6 logements	735 \$	786 \$
7 logements	840 \$	891 \$
8 logements	945 \$	996 \$
9 logements	1050 \$	1 101 \$
10 logements	1155 \$	1 206 \$
11 logements	1260 \$	1 311 \$
12 logements	1 365 \$	1 416 \$
13 logements	1 470 \$	1 521 \$
14 logements	1 575 \$	1 626 \$
15 logements	1 680 \$	1 731 \$
16 logements	1 785 \$	1 836 \$
17 logements	1 890 \$	1 941 \$
18 logements	1 955 \$	2 046 \$
19 logements	2 100 \$	2 151 \$
20 logements	2 205 \$	2 256 \$
Chalets (saisonnier)	125 \$	176 \$

### ▪ **Tarification pour la catégorie institutions, commerces et industries (ICI)**

La tarification pour les institutions, commerces et industries (ICI) est basée sur le potentiel de volume annuel généré par l'organisation. Tous les immeubles institutionnels, commerciaux et industriels ont été visités en 2019 et réévalués en 2021 pour établir le potentiel de volume généré.

La tarification pour les ICI est modifiée en 2022 afin de tenir davantage compte de la tarification de la collecte des matières. Ainsi, la tarification par entreprise a été réduite selon le volume et un tarif supplémentaire de 111 \$ sera ajouté pour chacun des immeubles (matricules).



La tarification se divise en sept catégories présentées dans le tableau suivant :

## Classement

NIVEAU	VOLUME ANNUEL	MONTANT
Niveau 1	Moins de 50 m <sup>3</sup>	150 \$
Niveau 2	50 m <sup>3</sup> à 99 m <sup>3</sup>	250 \$
Niveau 3	100 m <sup>3</sup> à 149 m <sup>3</sup>	550 \$
Niveau 4	150 m <sup>3</sup> à 349 m <sup>3</sup>	1 000 \$
Niveau 5	350 m <sup>3</sup> à 549 m <sup>3</sup>	1 500 \$
Niveau 6	550 m <sup>3</sup> à 850 m <sup>3</sup>	3 500 \$
Niveau 7	Plus de 850 m <sup>3</sup>	5 000 \$

### ▪ **Matières organiques**

Depuis l'année 2012, la participation à la collecte des matières organiques (bacs bruns) est obligatoire. Nous devons continuer nos efforts de sensibilisation afin d'augmenter le transfert des quantités de matières dirigées vers l'enfouissement pour les transférer dans les matières organiques.

Ainsi, même si la participation à la collecte des matières organiques est **obligatoire**, le Conseil municipal croit à **l'importance de pratiquer le compostage domestique** pour assurer une réduction à la source. Le Conseil municipal maintient donc sa réduction du tarif aux résidents qui pratiquent le compostage domestique. Ainsi, pour une résidence unifamiliale où il y a une installation de compostage domestique (exemple : machine à terre), le propriétaire profitera encore en 2022 d'un **tarif réduit de 30 \$**.

## PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENTS 2022

### Liste des projets d'immobilisation 2022

Titre du projet	Coût du projet	MODE DE FINANCEMENT				
		Budget	Réserve Infras	Surplus	Emprunt	SUBVENTION
<b>Administration et finance</b>						
Quote-part assurance collective	21 660 \$	21 660 \$				
Sout-total	21 660 \$	21 660 \$	- \$	- \$	- \$	- \$
<b>Grefe et cour municipal</b>						
Aménagement de la salle d'audience	15 000 \$	15 000 \$				
Sout-total	15 000 \$	15 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$
<b>Inspection / Environnement et développement</b>						
Optimisation Écocentre	115 000 \$	115 000 \$				- \$
Aménagement bureau	5 000 \$	5 000 \$		- \$		- \$
Incubateur dans le parc industriel	125 000 \$	125 000 \$				
sous-total	245 000 \$	245 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$
<b>Travaux publics (Voirie)</b>						
infra 2022 (Saint-Roch et Breault)	2 675 000 \$				1 517 530 \$	1 157 470 \$
Développement Simoneau	150 000 \$	150 000 \$				
Achat d'un camion nacelle	85 000 \$			- \$	85 000 \$	
Achat d'un camion 10 roues, 4 saisons	450 000 \$				450 000 \$	
Achat d'un pouce pour la pelle hydraulique	20 000 \$	20 000 \$				
Travaux d'amélioration de drainage rue Saint-Hilaire	25 000 \$	25 000 \$				
Travaux d'amélioration de drainage boul. Laroche	175 000 \$		175 000 \$			
Achat d'un GPS d'arpentage	15 000 \$	15 000 \$				
sous-total	3 595 000 \$	210 000 \$	175 000 \$	- \$	2 052 530 \$	1 157 470 \$
<b>Travaux publics (Eau potable et eaux usées)</b>						
Remplacement des pompes au poste Oiseau-Bleu	130 000 \$					130 000 \$
Système de dosage de polymère sec	160 000 \$					160 000 \$
Installation de compteurs d'eau (résidences privées)	20 000 \$	20 000 \$				
Inspection T.V. des réseaux d'égout	50 000 \$					50 000 \$
Mise à jour des plans et devis de la rue Saint-Jean	15 000 \$	15 000 \$				
Plans et devis mise à niveau approv. et prod. eau pot.	180 000 \$					180 000 \$
Recherche de fuites	15 000 \$					15 000 \$
Audit quinquennale usine de filtration	8 000 \$	8 000 \$				
sous-total	578 000 \$	43 000 \$	- \$	- \$	- \$	535 000 \$
<b>Loisirs et Culture</b>						
Refaire surface au sol terrain de tennis 1re Avenue	95 000 \$				70 000 \$	25 000 \$
Audit de la bâtisse St-Aimé	30 000 \$					30 000 \$
Continuité et fin de relocalisation parc des Explorateur	147 000 \$	147 000 \$				- \$
sous-total	272 000 \$	147 000 \$	- \$	- \$	70 000 \$	55 000 \$
<b>Sécurité publique</b>						
Achat de 22 appareils respiratoire						
achat d'un bateau pour sauvetage nautic	36 500 \$	36 500 \$				
achat de coussin de levage	12 000 \$	12 000 \$				
achat d'une camionnette	65 000 \$				65 000 \$	
sous-total	113 500 \$	48 500 \$	- \$	- \$	65 000 \$	- \$
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>4 840 160 \$</b>	<b>730 160 \$</b>	<b>175 000 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>2 187 530 \$</b>	<b>1 747 470 \$</b>

## PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENTS 2023

Liste des projets d'immobilisation 2023 Titre du projet	Coût du projet	MODE DE FINANCEMENT				
		Budget VILLE	Réserve Infras	Surplus	Emprunt	SUBVENTION
<b>Administration et finance</b>						
AUCUN PROJET D'IMMOBILISATION						
Sout-total	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
<b>Greffe et cour municipal</b>						
AUCUN PROJET D'IMMOBILISATION		- \$				
Sout-total	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
<b>Informatique et téléphonie</b>						
Achat d'ordinateurs et équipement informatique	10 000 \$	10 000 \$				
sous-total	10 000 \$	10 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$
<b>Inspection / Environnement et développement</b>						
Projet de bassin de rétention secteur Oiseau-bleu 3 Lacs	260 000 \$			225 000 \$		35 000 \$
sous-total	260 000 \$	- \$	- \$	225 000 \$	- \$	35 000 \$
<b>Travaux publics (Voirie)</b>						
Refection de rues	2 500 000 \$				1 000 000 \$	1 500 000 \$
Travaux de surfacage à contrat	250 000 \$	250 000 \$				
Aménagement du développement résidentiel Simoneau	2 000 000 \$	150 000 \$			1 850 000 \$	
Travaux d'amélioration de drainage rue Saint-Hilaire	25 000 \$	25 000 \$				
Travaux d'amélioration de drainage boul. Laroche	175 000 \$			175 000 \$		
Relampage lumières de rue	60 000 \$	60 000 \$				
sous-total	5 010 000 \$	485 000 \$	- \$	175 000 \$	2 850 000 \$	1 500 000 \$
<b>Travaux publics (Eau potable et eaux usées)</b>						
3e roue filtre presse à l'usine de filtration	300 000 \$				150 000 \$	150 000 \$
Remplacement du syst. de gestion lavage des filtres	200 000 \$				100 000 \$	100 000 \$
sous-total	500 000 \$	- \$	- \$	- \$	250 000 \$	250 000 \$
<b>Loisirs et Culture</b>						
Réfection des ouvertures bâtiment St-Aimé	300 000 \$				100 000 \$	200 000 \$
Refaire terrain de tennis St-Barnabé	50 000 \$				25 000 \$	25 000 \$
sous-total	50 000 \$	- \$	- \$	- \$	25 000 \$	25 000 \$
<b>Sécurité publique</b>						
Achat de 22 appareils respiratoire	250 000 \$				250 000 \$	
sous-total	250 000 \$	- \$	- \$	- \$	250 000 \$	- \$
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>6 080 000 \$</b>	<b>495 000 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>400 000 \$</b>	<b>3 375 000 \$</b>	<b>1 810 000 \$</b>

## PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENTS 2024

Liste des projets d'immobilisation 2024		MODE DE FINANCEMENT				
Titre du projet	Coût	Budget	Réserve Infras	Surplus	Emprunt	SUBVENTION
	du projet	VILLE				
<b>Administration et finance</b>						
AUCUN PROJET D'IMMOBILISATION						
Sout-total	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
<b>Greffe et cour municipal</b>						
AUCUN PROJET D'IMMOBILISATION		- \$				
Sout-total	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
<b>Informatique et téléphonie</b>						
Achat d'ordinateurs et équipements informatiques	10 000 \$	10 000 \$				
sous-total	10 000 \$	10 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$
<b>Inspection / Environnement et développement</b>						
AUCUN PROJET D'IMMOBILISATION						
sous-total	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
<b>Travaux publics (Voirie)</b>						
Refection de rues	2 500 000 \$				1 000 000 \$	1 500 000 \$
Travaux de surfacage à contrat	250 000 \$	250 000 \$				
sous-total	2 750 000 \$	250 000 \$	- \$	- \$	1 000 000 \$	1 500 000 \$
<b>Travaux publics (Eau potable et eaux usées)</b>						
AUCUN PROJET D'IMMOBILISATION						
sous-total	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
<b>Loisirs et Culture</b>						
Réfection des ouvertures bâtiment NDTJ	50 000 \$				25 000 \$	25 000 \$
sous-total	50 000 \$	- \$	- \$	- \$	25 000 \$	25 000 \$
<b>Sécurité publique</b>						
AUCUN PROJET D'IMMOBILISATION						
sous-total	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>2 810 000 \$</b>	<b>260 000 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>1 025 000 \$</b>	<b>1 525 000 \$</b>

Le programme d'investissements n'engage pas le Conseil à faire ces acquisitions, même si elles sont planifiées. Tous les investissements sont étudiés annuellement et ils sont adoptés en Conseil par résolution.

## **MOT DE MONSIEUR LE MAIRE**

L'adoption d'un budget est l'occasion de présenter à la population les objectifs et les priorités que le Conseil municipal s'est fixés. La Ville de Val-des-Sources est en bonne santé financière et elle désire maintenir le cap dans son objectif de présenter un compte de taxes compétitif par rapport aux autres municipalités. Ce budget démontre notre engagement en tant que conseil municipal à poursuivre les améliorations aux infrastructures, à améliorer le niveau de qualité de vie et à offrir des services à la hauteur des exigences des citoyens Val-des-Sources, et ce au meilleur coût possible. Nous avons le défi de concilier les priorités municipales avec les ressources financières disponibles, et ce, en limitant le fardeau des générations futures.

En 2021, nous avons dû faire face à des hausses de coûts importantes dans certains secteurs et nous prévoyons que l'année 2022 ne fera pas exception. Notre défi a donc été de conjuguer avec ces augmentations tout en limitant les hausses du compte de taxes. La tâche n'a pas été facile, mais fidèles à notre habitude, nous avons revu chacun des postes budgétaires et croyons déposer des prévisions présentant un bon équilibre. Nous en sommes plutôt fiers.

Nous avons maintenu le cap dans la réfection de nos infrastructures. Ainsi nous prévoyons faire en 2022 la réfection d'une partie de la rue Breault dans le secteur St-Barnabé et la rue St-Roch entre les boulevards St-Luc et Olivier.

La Ville de Val-de-Sources a su relever le défi de la diversification de son économie. Nous allons continuer à maintenir nos efforts pour générer des investissements industriels et commerciaux à Val-des-Sources. Nous allons également maintenir nos efforts pour la mise en valeur du site de la Mine Jeffrey via notre *Corporation pour la restauration et la mise en valeur du site Jeffrey* qui a été créée en 2018.

Le but visé en soutenant les investissements industriels et commerciaux est de maintenir la population chez nous, mais également d'en attirer davantage. Nous allons continuer à travailler pour le développement résidentiel en mettant en place les espaces et les outils nécessaires pour favoriser l'ensemble résidentiel.

Encore cette année, nous proposons une année remplie de beaux défis comme vous le voyez dans le budget que nous déposons. Je tiens à souligner encore une fois la nécessaire implication de tous pour réussir notre grand projet de faire de notre ville un milieu de vie de qualité et prospère.



**Hugues Grimaud, maire**